

**INITIATIVE****SUSPENSION DEMANDÉE**

Le comité d'initiative pour la gratuité des transports publics estime ne pas pouvoir récolter les signatures dans le contexte actuel. La semaine dernière, il demandait déjà au Conseil d'Etat de suspendre le délai pour la récolte de signatures. Il a lancé un nouvel appel hier, suite à l'annonce de nouvelles restrictions en lien avec la pandémie. Il propose de prolonger les délais ou d'adapter le nombre de signatures nécessaires. Il rappelle que Fribourg a déjà des règles parmi les plus strictes de Suisse. MAG

## Elle avait arnaqué son patron pour un amant virtuel

**Singine** » Une employée de commerce a été condamnée à un an de prison, dont six mois ferme, pour avoir détourné plusieurs dizaines de milliers de francs.

«J'ai sans doute été naïve, mais je ne suis pas la seule dans ce cas», confiait hier une employée de commerce singinoise de 55 ans à la sortie du Tribunal de Tavel, où elle venait d'écopé d'une année de prison, dont six mois ferme, pour abus de confiance. Elle a raison: d'après la procureure Liliane Hauser, qui a obtenu la condamnation

de la quinquagénaire dans le cadre d'une procédure simplifiée, la justice fribourgeoise a été confrontée récemment à plusieurs cas de «romance scam», terme désignant des arnaques aux sentiments sur internet, où des escrocs jouant les Casanovas parviennent à convaincre leurs victimes de leur transférer d'importantes sommes d'argent. La femme jugée hier en Singine est ainsi allée jusqu'à trahir son ex-employeur pour entretenir un amant virtuel prétendument installé en Afrique du Sud. Elle a détourné plusieurs dizaines de milliers de

francs des comptes d'un garage où elle était chargée du paiement des fournisseurs et des salaires.

**Selon l'acte** d'accusation de la procureure Hauser, ses malversations se sont montées à plus de 130 000 francs entre avril et octobre 2019. Certains des virements d'argent qu'elle a ordonnés n'ont toutefois pas été exécutés, faute de données bancaires valables. Au final, ce sont un peu plus de 86 000 francs qui ont disparu des caisses du garage, dont le patron a porté plainte après

avoir découvert ces jongleries comptables.

D'après la quinquagénaire, tout a commencé en 2016 lorsqu'elle a été contactée, via Facebook, par une femme prétendant être en mesure de lui accorder un prêt de 20 000 francs moyennant le versement de divers frais. Elle s'est alors mise à virer d'importants montants sur un compte au Bénin, dans le vain espoir que son interlocutrice tienne sa promesse.

Elle a par la suite entamé une romance virtuelle avec un individu affirmant être coincé dans

la capitale sud-africaine en raison de problèmes de carte de crédit et de bagages perdus. S'agissait-il de la même personne lui ayant proposé le prêt bidon? D'un complice? Possible. La Singinoise n'a jamais vu sa tête en vrai. Ce qui ne l'a pas dissuadée de lui envoyer une somme totale comprise entre 80 000 et 100 000 francs. De l'argent dont cette femme aujourd'hui sans emploi ne reverra sans doute jamais la couleur, pas plus que le garagiste qu'elle a arnaqué pour les beaux yeux de son «cyber-soupirant». »

MARC-ROLAND ZOELLIG

Les chrétiens-sociaux voudraient plaider pour une liste commune face aux militants verts et socialistes

## Demande inédite aux alliés de gauche

« PATRICK CHUARD

**Fribourg** » Les Verts et le Parti socialiste de la capitale ont reçu une demande surprenante du Centre gauche-Parti chrétien social (PCS) il y a quelques jours. Ce dernier propose que leur élu sortant, Pierre-Olivier Nobs, assiste à leurs assemblées électorales pour convaincre les militants de faire une liste commune aux élections de mars 2021 en ville de Fribourg.

Cette requête survient alors que les partis de gauche ont annoncé il y a une dizaine de jours qu'ils feraient trois listes séparées pour le scrutin (LL du 22 octobre). «Cette décision n'a été prise pour l'instant que par les comités des sections. Elle doit encore être approuvée formellement par leurs assemblées électorales», justifie Maurice Page, président de la section PCS de la ville. Celle du PS aura lieu demain soir et celle des Verts le 10 novembre, par téléconférence, en raison du Covid-19. «Les militants de nos partis alliés pourraient être sensibles au fait qu'en-semble, nous sommes plus forts: nous pourrions même ravir un quatrième siège au Conseil communal. C'est ce que nous aimeraisons leur expliquer», dit Maurice Page.

La demande a d'abord été relayée à l'échelon des partis cantonaux, au nom d'une alliance de gauche officiellement soudée à la colle Araldit. Chez les Verts, «le parti cantonal ne se mêle pas des discussions stratégiques des sections», fait savoir Mirjam Ballmer, coprésidente. Réponse sensiblement identique au PS: «Nous avons eu une rencontre avec le PCS et les Verts et nous avons pris acte de la demande, mais nous ne sommes pas compétents pour y répondre: la décision revient au comité de la section de la ville de Fribourg»,

dit la présidente, Alizée Rey. «Nous regrettons que l'on ne puisse pas faire de liste commune à Fribourg, mais nous comprenons les enjeux», ajoute la présidente. Pas question pour le parti de forcer la main de ses sections.

**C'est non**

Les Verts de la ville de Fribourg ont donné leur réponse hier soir: c'est non. «Cette décision regarde les Verts en premier lieu et nous ne voulons pas qu'une personne extérieure s'invite dans les débats», indique Oliver Collaud, coprésident de la section écologiste. Quant au PS, il réservait hier soir la primeur de sa réponse au PCS. Le comité socialiste acceptera-t-il qu'un candidat d'un autre parti vienne le contredire devant

ses militants? A dire vrai, Maurice Page ne se fait pas d'illusions: «Nous nous attendons à un refus, mais nous voulons faire cette ultime démarche avant de nous lancer dans une campagne où nous lancerons toutes nos forces, tant nous jugeons que le bilan de Pierre-Olivier Nobs est bon», considère Maurice Page.

«Les électeurs des trois partis ne comprendront pas cette division», assure Diego Frieden, secrétaire politique du PCS cantonal. Il l'a dit très fort lors de l'assemblée en ligne de la formation, lundi soir. «Les

comités PS et Verts de la ville font des calculs politiciens de la pire espèce. Les électeurs se souviennent encore du résultat d'une telle stratégie lors de l'élection complémentaire de

2018 au Conseil d'Etat (le PS avait lancé sa propre candidate contre la candidate verte pour un siège qui est finalement revenu au PLR, ndlr). Oliver Collaud réfute ces accusations: «Avec des listes séparées, la situation à Fribourg revient simplement à la normale. Ces critiques sont un peu

étonnantes, dans la mesure où Pierre-Olivier Nobs a eu son siège grâce à des calculs électoraux en 2016.»

**Une «vraie» alliance**

Les militants PS et Verts décideront demain soir et mardi prochain s'ils entérineront la proposition de faire des listes à cinq membres pour l'Exécutif de Fribourg. La liste commune a été rendue impossible, malgré des discussions qui ont duré tout l'été, car les Verts (pas encore représentés au Conseil communal) voulaient lancer deux candidats et le PS trois: ses deux sortants Thierry Steiert et Andrea Burgener Woeffray, ainsi qu'une troisième personne. Quelles que soient les décisions prises à Fribourg, «nous devons faire comprendre à nos alliés que nous avons intérêt à travailler ensemble, même s'ils ne s'en rendent pas compte. Nous voulons une alliance qui engage à l'avenir et pas seulement quand cela arrange les autres partis», a lancé Emmanuel Bichet, de Saint-Aubin, lundi. Dans la Broye, les trois partis feront cause commune sous la bannière «Gauche plurielle».

A l'échelon cantonal, le PCS est le plus petit parti de l'alliance: il est représenté par quatre députés au Grand Conseil et constitue un groupe commun avec les Verts. Au PS, Alizée Rey se veut constructive: «Rien n'empêche que les partis puissent faire des événements en commun pendant la campagne à Fribourg», proposait-elle hier. »

Le conseiller communal Pierre-Olivier Nobs, du PCS, craint pour sa réélection en ville de Fribourg. Charly Rappo

